

COMPTE RENDU SESSION PLENIERE 1: LA HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES MONDIAUX 2007-2008 ET LES REPONSES NATIONALES ET REGIONALES EN AFRIQUES DE L'OUEST

Président : Mme Lansry Nana Haïdara, Commissaire à la Sécurité Alimentaire du Mali

Modérateur : Souley Bio Goura, Lares Cotonou

Rapporteurs : Eric Pale (SONAGESS, Burkina) et Représentant Ministère du Commerce du Sénégal

La première session en plénière qui eut pour thème « la hausse des prix alimentaires mondiaux en 2007-08 et les réponses nationales et régionales en Afrique de l'Ouest » a été animée par trois présentations.

1. Causes et principales caractéristiques de la hausse des prix alimentaires mondiaux en 2007/08

La première présentation qui a porté sur « les caractéristiques et les causes de la hausse des prix alimentaires mondiaux en 2007-08 » a été faite par M. Koffi Amebegto de la FAO. Des caractéristiques de la hausse des prix alimentaires mondiaux, il ressort une hausse de l'indice global des produits alimentaires. En effet, entre 2006 et 2008, une hausse de 60% des cours internationaux des produits alimentaires a été constatée. Il ressort également que cette hausse des prix alimentaires mondiaux est également caractérisée par une hausse de l'indice des six catégories de produits qui compose l'indice global (céréales, produits laitiers, viande, sucre, huile et matières grasses).

Plusieurs causes de la hausse des prix alimentaires ont été énumérées. Les principales sont les suivantes :

- ✓ Les mauvaises récoltes au plan mondial durant la période due aux aléas climatiques dans certains pays tels que l'Australie, la Roumanie... et dont les conséquences sont une chute de la production céréalière mondiale (chute de 3,6% en 2005 et de 6,9% en 2006) ;
- ✓ L'érosion des stocks mondiaux de céréales et oléagineux qui est induite par une augmentation de la demande ; ces stocks qui ont été à leur plus bas niveau depuis 20 ans (18% de la demande) ;
- ✓ Une augmentation du coût du pétrole et de l'énergie alourdissant le coût des engrais, de l'irrigation et du transport ;
- ✓ L'augmentation de la production de biocarburant que sont l'éthanol et le biodiésel ;

D'autres causes non moins négligeables sont également ressorties. Il s'agit notamment de la croissance démographique, de l'accélération de l'urbanisation, des changements alimentaires, de l'insuffisance d'investissement dans le secteur agricole.

2. Les réponses des Etats de l'Afrique de l'Ouest face à la hausse des prix alimentaires mondiaux

Face à cette hausse des prix mondiaux, les Etats des pays de la sous-région ont pris des mesures pour juguler la crise. Le résumé de ces mesures a été fait par M. Moussa Niang du RESIMAO dans sa présentation intitulée « les réponses des Etats de l'Afrique de l'Ouest face à la hausse des prix alimentaires mondiaux ». Après avoir rappelé brièvement le contexte de la hausse des prix des produits en 2007/08, M. Niang, dans sa présentation, a regroupé les différentes mesures face à la hausse des prix en trois grandes catégories : les mesures à améliorer l'offre des produits, les mesures à améliorer la production locale et les mesures à lutter contre la pauvreté.

- ❖ Des mesures visant à améliorer l'offre des produits de premières nécessités sur les marchés à des prix accessibles aux populations, il a été observé certaines actions notamment l'exonération sur les importations des produits, le contrôle des prix, la lutte contre la spéculation, la vente à prix modéré, la mise à marché des stocks publics et l'instauration d'un dialogue social et des concertations entre l'Etat et les organisations professionnelles.
- ❖ Au niveau des mesures à améliorer la production locale, les principales actions menées ont été principalement l'amélioration de l'accès aux facteurs de production à travers la subvention des intrants et matériels agricoles.
- ❖ Enfin par rapport à la mesure de lutte contre la pauvreté, il y a eu des appuis aux programmes de lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la protection sociale. Certains Etats ont mené une augmentation des revenus des couches vulnérables.

Ces différentes mesures déployées par les Etats face à cette crise ont eu pour conséquence des suspensions des exportations de certains produits alimentaires d'où leur faible effet sur la hausse des prix, ainsi qu'un effet dépressif sur les prix. Ces mesures ont eu pour effet la réalisation de stocks publics et privés mais aussi un soutien non négligeable à la production.

3. Les réponses des institutions régionales de l'Afrique de l'Ouest

Après les réponses des Etats face à la hausse des prix des produits alimentaires, ce fut au tour de M. Moussa Cissé du CILSS de présenter les actions entreprises au niveau des trois institutions régionales de l'Afrique de l'Ouest que sont la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS. Il ressort de sa présentation que ces actions ont été élaborées de façon conjoncturelle mais aussi sur le plan structurel. Sur le plan politique, il y a eu un appui aux Etats membres par l'UEMOA via des subventions afin de réduire les déficits budgétaires liées à la levée des taxes à la porte et la suspension de la TVA ; Aussi, la mise en place d'une politique agricole de l'UEMOA et la CEDEAO, avec le choix des filières viande, riz, maïs, manioc et aviculture comme filières prioritaires. Des bourses régionales des produits vivriers ont été mises en place grâce au soutien de l'UEMOA et du CILSS. Enfin, le CILSS a mis en place un réseau des offices céréaliers (RESOGEST) dans le but d'une meilleure gestion des productions nationales.

A la suite de ces trois présentations, des discussions se sont déroulées afin de mieux appréhender le sujet de la hausse des prix des produits alimentaires au cours de la période 2007/08. En résumé, les discussions se sont focalisées sur les principaux points suivants :

- ✚ Les facteurs endogènes de la hausse des prix des produits alimentaires qui ne sont très peu ressortis dans les présentations comme causes de la hausse ;
- ✚ Le manque d'institution de contrôle des prix par les Etats pour une meilleure régulation des prix ;
- ✚ Le manque de magasins témoins comme réponse à la crise n'a également pas été évoqué lors des présentations ;
- ✚ La coordination des interventions prises par les OIG.

De ce fait, des recommandations ont été faites par les participants sur le sujet :

1. La prise en compte des facteurs endogènes comme cause de l'instabilité des prix intérieurs et de leur volatilité, et améliorer ainsi l'offre agricole tout en préconisant un développement durable capable de mettre fin à la dégradation de l'environnement ;
2. L'utilisation de mécanismes de contrôle des prix en créant des institutions nécessaires pour une gouvernance concertée et rigoureuse des prix. Ces mécanismes pourraient être :
 - ✓ Des services de contrôle des prix, de régulations des marchés par des agences de contrôle des pratiques collectives ou individuelles restrictives de concurrence ;
 - ✓ Des conseils nationaux de la consommation et des conseils régionaux pour être plus proches des aspirations des producteurs et des consommateurs, qui seront composés des services publics à caractère économique, commercial et agricole, des organisations professionnelles commerçantes, industrielles et agricoles, des associations de consommateurs et des organisations syndicales. Ces services pourront contribuer à créer des consensus autour des mesures de modération et d'encadrement des prix prises par les puissances publiques ;
3. La création de magasins de référence ou de régulation des prix capables de réduire les intermédiaires dans la distribution des produits ;
4. La création de stocks régionaux de sécurité alimentaires afin de contribuer à réguler les marchés ;
5. Le renforcement des capacités des Etats en matière d'intervention et de gestion d'urgence en matière de sécurité alimentaire ;
6. Une plus grande cohérence des politiques au niveau national à travers une bonne synergie d'actions entre les services du Conseil de Sécurité Alimentaire, les ministères (Finances, Agriculture, Industrie et Commerce) et les chercheurs et universitaires.

COMPTE RENDU SESSION PLENIERE 2: TRANSMISSION DE LA HAUSSE DES PRIX SUR LES MARCHES DE LA SOUS-REGION OUEST AFRICAINE

Président : Modou Mbacké FAYE, Conseiller à la Primature du Sénégal

Modérateur : Oumar Niangando, Délégué de la Fondation Syngenta/Mali

Rapporteurs : Pierre TRAORE (OMA Mali) et Adama Koursangama MAHRH Burkina Faso

La session plénière 2 avait pour objectif de présenter aux participants de l'atelier les résultats de recherche du projet SRAI et des autres partenaires (FAO, FARM, IFPRI, BM, etc.). Les discussions au cours de cette session devraient répondre aux questions suivantes :

- La hausse des prix des produits alimentaires mondiaux s'est-elle transmise aux prix au consommateur et au producteur des principales denrées alimentaires ?
- Les producteurs en ont-ils tiré profit ?

Ainsi au cours de cette session plénière 2, cinq (5) communications de présentations des résultats de recherche ont été faites.

[1] Première présentation : Transmission de la hausse des prix alimentaires mondiaux sur les marchés Ouest Africains: Cas du Niger

L'analyse de la transmission des fluctuations des prix à travers le calcul du coefficient de corrélation, du taux de variation cumulé et l'observation graphique a montré globalement que les variations de prix des produits importés se sont transmises sur les prix des produits locaux à des degrés divers.

Malgré cette transmission de la hausse des prix du marché international, il existe des causes internes de hausse de prix. Ainsi au Niger, une étude réalisée conjointement par le SIMA et le PAM sur l'impact de la hausse des prix des céréales sur la situation alimentaire des ménages a mis en évidence qu'en dehors des aléas climatiques, il existe un certain nombre de facteurs ayant contribué à exacerber la hausse de prix des céréales. Il s'agit entre autres des facteurs suivants:

- Les difficultés d'accès au crédit tant par les commerçants que par les producteurs ;
- Les fluctuations du taux de change de la naira ;
- Le coût de transport ;
- L'augmentation des faux frais lors du transport des céréales
- Et les mauvais états des routes.

[2] Deuxième présentation : Transmission de la hausse des prix alimentaires mondiaux sur les marchés Ouest Africains: Cas du SENEGAL

Il ressort également que les prix des produits alimentaires mondiaux sont transmis sur les prix des marchés locaux. La représentation graphique a montré de fortes similitudes entre les allures des prix des produits importés et ceux des marchés locaux. Les exemples, qui ont illustré ces représentations graphiques, ont concerné :

- ❖ Les prix au consommateur et les prix FOB du riz importé à Thiaroye ;
- ❖ Les prix au consommateur du riz brisé importé et ceux du riz local à Saint-Louis ;
- ❖ Les prix au producteur et les prix aux consommateurs du maïs
- ❖ Et les prix du maïs local et ceux du maïs importé.

[3] Troisième présentation : synthèse régionale des études de la transmission de la hausse des prix

Ces études ont été réalisées par les SIM nationaux dans cinq (5) pays de la sous-région, qui sont la Guinée, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Côte d'Ivoire. Les spéculations concernées étaient le maïs et le riz. Elles avaient pour but de déterminer la hausse des prix des produits alimentaires mondiaux sur les prix des produits locaux. Il ressort de la synthèse de ces études que :

- De 2000 à 2002, les prix ont légèrement baissé ;

- De 2003 à 2007, on a assisté à de légères hausses des prix ;
- De 2007 à 2008, la hausse des prix a été brutale.

Pour ce qui concerne le riz importé, la transmission a été très faible au Mali et au Niger par rapport au Sénégal et à la Côte d'Ivoire. Dans tous les pays, il y a eu transmission des hausses de prix du riz importé au riz local. De même, il y a eu transmission des hausses du prix au consommateur au prix au producteur du riz local.

En résumé, on peut dire que :

- Il y a bel et bien eu transmission des signaux de hausse de prix des produits alimentaires mondiaux sur les marchés locaux. En effet environ 1/3 des ces hausses, soit 33% ont été transmis aux marchés locaux ;
- Les pays côtiers ont été beaucoup plus frappé par les signaux de transmission de prix ;
- La transmission du prix du maïs a été moyenne au Mali et en Côte d'Ivoire ;
- La transmission des prix sur les produits de substitution a été forte au Niger et moyenne au Mali ;
- Les couches de la population, qui ont été les plus touchés par les transmissions des prix du marché international, ont été les consommateurs urbains et les acheteurs ruraux ;
- La dépréciation du dollar a joué un rôle dans la transmission de la hausse.

[4] Quatrième présentation Transmission des prix, instabilité des marchés et stratégies de commercialisation des producteurs

Cette communication a présenté un certain nombre de résultats de recherche, caractérisant le marché régional Ouest africain :

- La demande d'importation en Afrique de l'Ouest est très variable selon les pays et les années ;
- La dépendance ouest-Africaine du marché international concerne essentiellement le riz dont plus de 50% des besoins sont importés. Pour ce qui concerne les besoins en mil et sorgho (produits non échangeables), ils sont couverts par la production au niveau de la CEDEAO ;
- Les prix mondiaux pèsent fortement aussi bien sur les prix à la consommation que sur les prix au producteur de riz ;
- Le marché ouest africain est marqué par une fragmentation des politiques de protection aux frontières (DD, TVA, Valeurs de référence, facilités devises) ;
- Les variations de prix se transmettent imparfaitement sur les marchés ouest africains. Les délais moyens de transmission des prix internationaux sur les marchés Ouest africain sont en moyenne de 5 mois pour le Riz importé, 2 mois pour le, Riz local et 7 mois pour le maïs ;
- Le marché mondial était moins stable que le marché régional jusqu'en 2008. Mais près 2008, le marché mondial est devenu plus stable mais avec des prix plus élevés.

Les marchés Ouest Africains se caractérisent par deux niveaux d'instabilité très distincts, il s'agit des instabilités intra annuelles et inter annuelles. Les facteurs d'instabilités des marchés ouest africains sont au nombre de trois, que sont :

1. L'instabilité « naturelle » lié à la variation du niveau de l'offre qui est aussi tributaire des aléas climatiques ;
2. L'instabilité endogène se manifestant par une offre soumise aux aléas climatiques et très atomisée, un commerce peu concurrentiel qui favorise les stratégies spéculatives et les ententes entre commerçants, un commerce régional freiné par de multiples obstacles aux échanges, aux frontières internes à la CEDEAO, L'absence de normes sur le marché céréalier, Des interventions publiques imprévisibles et non concertées.
3. L'instabilité exogène importée du marché international

La non rentabilité des producteurs aux effets des hausses de prix s'explique essentiellement par l'absence d'un système de financement du stockage et de la commercialisation et par les risques élevés de marché. Les effets conjugués de ces deux problèmes font que les producteurs sont souvent obligés de vendre à des prix inférieurs à leur coût de production surtout en période de récolte correspondant à une période de vente massive des produits agricoles.

Pour que le producteur tire profit de la hausse des prix, il faut envisager une meilleure rémunération de sa production et mettre en place un système de financement de cette production. Une fois ces conditions réunies, le producteur pourrait renoncer aux stratégies de minimisation de risque et accepter de prendre d'autres risques en investissant dans l'intensification des cultures vivrières. Les propositions faites par des résultats de recherche pour faire bénéficier les producteurs des prix élevés sont les suivantes:

- *Sécurisation et intensification de la production*
- *Accroissement du pouvoir de marché des producteurs*
- *Réduction des risques au sein des filières et promotion de la contractualisation entre acteurs (OP, commerçants, banques, Etat)*
- *Promotion des contrats publics d'achat pour développer des filets de sécurité alimentaire pour les populations vulnérables*
- *Réduction de la propagation de l'instabilité internationale sur les marchés régionaux*
- *Amélioration du fonctionnement du marché régional, tout en lui faisant jouer son rôle de stabilisateur des prix*
- *Promotion de la transformation des produits céréaliers.*

[5] Cinquième présentation : La reconfiguration des bassins de production et de consommation suite à la hausse des prix alimentaires mondiaux

Cette étude a été faite sur la base de revue bibliographique des 25 dernières années. Sa réalisation a été rendue difficile par l'absence de données fiables d'une part et d'autre part par la non disponibilité de données actualisées des enquêtes budget-consommation, réalisées dans les années 1990. L'analyse porte sur la période allant de 1980 à 2008.

1. Tendances des marchés en Afrique occidentale

En Afrique occidentale, on constate que :

- les marchés sont en pleines mutations, cependant ils restent soumis à de multiples entraves ;
- L'offre de céréales est en nette croissance, dominée par les céréales locales (mil, sorgho) avec une forte percée du maïs ;
- La demande est diversifiée et est constamment en augmentation, impulsée par la croissance démographique

2. Les bassins de production

Les bassins de production n'ont pas changé au cours de la période de revue. Ainsi on distingue deux bassins de production pour le Mil :

- Le sud du Niger et le Nigeria
- Le Burkina Faso et le Mali

On distingue aussi deux bassins de production pour le Sorgho :

- Le Nigeria
- Le Burkina Faso

Un bassin pour le maïs : (Nigeria, Togo, Bénin et Côte d'Ivoire). On constate une nette concentration de la production du riz au Nigeria, au Mali et en Guinée.

Dans les 10 prochaines années, il n'y aura pas une reconfiguration de la production de riz.

3. Les bassins de consommation

On distingue deux bassins de consommation :

- Pays du golf de Guinée et le Sénégal où il existe une forte importation du riz
- Le Mali, Niger et le Benin

S'agissant des flux d'échanges, on distingue pour le mil, sorgho, les zones d'échange suivantes :

- Nigeria, Benin, Ghana, Togo
- Mali, Burkina Faso
- Sénégal et la République Islamique de Mauritanie

Pour les zones de réexportation du riz, on distingue le Niger et le Bénin, qui réexportent au Nigeria tandis que la Gambie réexporte vers le Sénégal.

En conclusion, dans les années à venir, il n'y aura pas beaucoup de changement dans les bassins de production pour les céréales locales. Cependant pour ce qui concerne le riz, les changements seront notoires.

[6] Discussions et Echanges

A la suite de ces présentations les débats intéressants et très fructueux ont eu lieu. De ces débats on retiendra que :

- ❖ Les marchés dont la dépendance au marché international est plus forte ont beaucoup plus subi des chocs de la hausse des prix internationaux ;
- ❖ Le choc de la transmission des prix a été beaucoup plus fort dans les pays côtiers que dans ceux de l'inter land. Ceci s'explique en partie par la protection naturelle des pays de l'inter land et qui est liée au coût de transport, qui varie peu ;
- ❖ Une des propositions pour une meilleure gestion de l'instabilité naturelle des marchés de l'Afrique de l'Ouest est le développement des infrastructures d'irrigation ;
- ❖ L'absence de moyen de régulation des prix, imposée à nos Etats par les programmes d'ajustement structurel, expose nos marchés aux chocs des marchés internationaux ;
- ❖ Dans les bassins de production, la tendance des prix au producteur du riz commence à baisser. Si des dispositions (prix minimum au producteur, mise en marché différé, etc.) ne sont pas prises cela risquera à terme de jouer négativement sur le développement de notre agriculture.
- ❖ Une des alternatives pour soutenir notre production pourrait consister à la mise en place d'une assurance de production.
- ❖ Le soutien de la production locale est plus qu'une nécessité car l'agriculture a de grands potentiels de création d'emploi tant dans le domaine de la production que dans le domaine de la transformation.

En conclusion, les hausses de prix des produits alimentaires mondiaux se sont bel et bien transmises sur les marchés locaux ouest africains. Cependant plusieurs facteurs font que les producteurs ne peuvent pas bénéficier pleinement de ces effets de hausse de prix. Pour inverser cette tendance, il faudra au préalable prendre le pas à la mise en place d'un certain nombre de réformes. Ceci va de la survie de notre agriculture car la tendance actuelle qui se dégage (baisse tendancielle des prix au producteur dans les zones de production rizicole) n'augure pas de bonnes perspectives pour l'augmentation de la production de cette spéculation.

Néanmoins, les recherches doivent se poursuivre afin d'approfondir les études déjà réalisées et/ou développer d'autres axes de recherches (travaux sur les structures de prix, la tierce détention, les risques climatiques. Etc.). L'objectif final de tout ceci est d'aboutir à des recommandations plus précises à l'attention des décideurs afin qu'ils puissent prendre les bonnes décisions pour les orientations futures.

COMPTE RENDU SESSION PLENIERE 3: EFFETS DE LA HAUSSE SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Président: Malick DIARRA, Conseiller à la Primature du Mali
Modérateur: Viviane Knips, PAM Burkina Faso
Rapporteurs: Ahmed Ould Brahim Ministère du développement rural – Mauritanie
Sani Laouali Addoh SIMA Niger

Les travaux de la Session 3 ont fait l'objet de quatre présentations.

1. Evolution des dépenses alimentaires dans la sous région Ouest Africaine présenté par Sylla du Sénégal

La première présentation se résume en:

- La structure des dépenses de consommation et la structure des dépenses alimentaires selon le mode d'acquisition ;
- La structure des dépenses alimentaires par produit ;
- La propension marginale à consommer/élasticité des produits alimentaires.

Les principales conclusions issues de cette partie se présentent comme suit :

- La part de l'alimentaire dans les dépenses totales est diversement appréciée selon les pays ;
- Le milieu urbain ouest-africain consacre relativement moins de ressources pour se nourrir que le milieu rural ;
- Les produits alimentaires acquis pour la consommation des ménages passent principalement par les achats et l'autoconsommation ;
- Le volume de ces achats augmente quand les ressources du ménage deviennent plus importantes ;
- Durant les deux décennies 1990 et 2000 aucun changement notable de la structure des dépenses alimentaires par produit n'a été constaté ;
- La différence de la structure entre le milieu urbain et le milieu rural semble émaner de l'origine du produit : les biens alimentaires produits localement seraient relativement plus présents que ceux importés en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- Une forte variation de la propension marginale à consommer les produits en fonction du milieu et du produit.

2. Pour la présentation sur l'analyse des inégalités d'accès à l'alimentation, de la diversité et de l'insécurité alimentaire dans la sous-région Ouest Africaine par Songé Oumarou du Burkina Faso

Elle a porté sur:

- La structure de la consommation calorifique par produit ou groupe de produit ;
- La structure de la consommation calorifique par macronutriment ;
- Le taux d'autosuffisance alimentaire par produit ou groupe de produit ;
- Le taux de dépendance aux importations par produit ou groupe de produit ;
- Les productions.

Les principales conclusions issues de cette partie se résument en :

- La contribution calorifique du riz et du maïs est forte en Côte d'Ivoire, au Sénégal et faible au Niger, la situation s'inverse pour le cas du mil
- Quand au blé, Le Sénégal enregistre la plus forte contribution énergétique, pour le Niger et le Burkina Faso, le blé contribue faiblement aux besoins énergétiques
- La contribution énergétique du manioc s'est sentie faible en Côte d'Ivoire et au Sénégal ;

- La contribution calorifique des légumineuse est plus importante au Niger et marginale en Côte d'Ivoire et au Sénégal
- Pour la diète, seul le Sénégal est en équilibre
- Aucun pays n'est autosuffisant pour le riz, le blé tandis que pour les autres céréales sèches cette autosuffisance varie d'un pays à un autre.
- Une évolution céréalière en dents de scie dans les pays de la sous-région.

3. Analyse des grandes tendances de la consommation alimentaire et examen des approches enquêtes budget consommation et bilans alimentaires présentée par Maurice du Nigéria

La troisième partie a porté sur:

- L'estimation de la consommation par habitant à partir de la production, des importations-exportations, de la population ;
- L'évolution des dépenses comparée avec celle de l'inflation ;
- L'estimation des élasticités des différents produits à partir des enquêtes sur les dépenses.

Les principales conclusions issues de cette partie se résument en :

- Un régime alimentaire déséquilibré, caractérisé par une surconsommation des glucides dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest
- Une amélioration globale du niveau de la consommation céréalière dans la sous-région ;
- Une hausse de la consommation par tête du riz, du maïs et du blé eu détriment du mil et du sorgho ;
- La hausse de la consommation du riz est plus importante en milieu qu'en milieu urbain ;
- la hausse de la demande de poisson en milieu urbain liée aux importations de poisson congelé à faible prix a favorisé l'augmentation du poisson dans certains pays de la sous-région et les importations nettes parfaites sont accrues dans plusieurs pays ;
- la hausse de la demande par tête est uniquement constatée en milieu urbain du fait de l'augmentation des importations nette par tête ;
- En perspective, il faut qu'il existe un vaste marché à conquérir pour une préférence marquée pour le riz, les produits animaux, les fruits et légumes.

4. L'approvisionnement des pays de la sous-région et l'estimation des prix de parité du riz importé par Boubacar Diallo du MSU

Au niveau de la quatrième partie, les constats sont les suivants:

- Accroissement de la consommation d'environ 4,5% par an de 1961 à 2006, alors que la production n'a évolué que de 3,2% :
- En 2009, 40 % la région a importé près de 40% de ses besoins en riz représentant environ un tiers du riz commercialisé sur les marchés mondiaux ;
- les résultats de l'analyse montre que plusieurs facteurs jouent sur l'estimation des prix de parité ;
- La compétitivité du riz local dépendra de l'efficacité des investissements qu'il faudra consacrer à la filière en amont et en aval mais également de la préférence des consommateurs de la sous-région.

Recommandations :

1. Inciter le politique à utiliser ces genres d'études pour des prises de décisions entrant dans le cadre de l'amélioration de la SA des ménages tout en réduisant les incohérences entre les chiffres et la réalité.
2. Prendre en compte les variations de prix et leur élasticité pour l'analyse de la SA
3. Utiliser le seuil de pauvreté en milieu urbain et rural pour mieux étoffer les analyses de la SA Développer la transformation des céréales traditionnelles pour faciliter leur consommation.

COMPTE RENDU SESSION PLENIERE 4: LA HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES EN 2011. QUE SAVONS-NOUS ?

Présidente: Mme Ramatoulaye Issaka BOULHASSANE (Conseiller Technique à la Primature du Niger)

Modérateur: M. Aliou MAÏGA (INSAH/CILSS)

Rapporteurs: Messieurs BAMANA Baroma (CT/Ministère Commerce Togo) et Mouhamadou NDIAYE (SIM/Sénégal)

Après avoir présenté le thème de la session, Mme la Présidente a donné la parole aux trois respectifs présentateurs. Les points saillants des trois présentations s'établissent comme suit:

1. Le nouveau pic des prix alimentaires mondiaux en 2010 (Koffi Amebegto, FAO-Ghana) :

La présentation de M. AMEBEGTO a été axée sur l'évolution des prix mondiaux :

- **Indice FAO des prix des produits alimentaires :** les graphes présentés à cet effet se caractérisent par :
 - des prix mondiaux plus élevés en février 2011 qu'en février 2008 ;
 - une stabilité des prix du mois de février 2010 ;
 - une hausse plus importante des prix du sucre en février 2011 par rapport au prix moyen de 2008 ;
 - un indice des prix par catégorie qui montre une forte hausse des prix du sucre, des céréales et des matières grasses ;
 - des prix du blé et du riz sont en hausse, mais que celui du riz importé est moins prononcé. Ex. prix du riz importé à Dakar (Thiaroye) : prix élevés en 2009 de janvier à mai, une stabilité de juin à novembre, prix élevés depuis le début de 2011.
- **Facteurs des hausses :** Peur d'un déficit alimentaire semblable à 2007-08
 - Sécheresse sévère et faible production de blé en Russie en 2010 suivie d'une interdiction des exportations jusqu'en 2011 ;
 - Baisse de production de céréales au Canada due à des conditions climatiques hostiles ;
 - Une révision à la baisse de 50% des exportations de céréales en provenance de l'Argentine pour 2009 /2010
 - Inondations au Pakistan en 2010 ;
 - Tendances haussière des coûts mondiaux des intrants agricoles (UREE, DAP).

En revanche, suite aux bonnes productions agricoles, il a signalé des tendances baissières des prix des céréales sèches (mil, sorgho, maïs) en Afrique de l'ouest.

A la fin de son exposé, le présentateur a annoncé la disponibilité d'un document élaboré par la FAO suite à un recensement effectué au niveau des pays.

2. La globalisation agricole inversée (Nango DEMBELE, MSU/Mali) :

La présentation était axée sur:

- La hausse des prix et les interdictions à l'exportation par les pays Asiatiques et d'Afrique de l'Ouest qui ont conduit de nombreux pays à s'éloigner des politiques de sécurité alimentaire basées sur le commerce.
- La « globalisation inversée » qui soulève de sérieuses questions sur la façon dont la sécurité alimentaire peut être réalisée dans la région, et à quel prix.
- La crise liée à la hausse des prix s'est transformée en une crise de volatilité des prix.

- Le contexte avec l'importance du commerce dans les stratégies de sécurité alimentaire et sur le rôle des organismes régionaux qui doivent favoriser l'intégration.
- Les réponses en terme de politiques relatives aux stratégies de réduction des prix (subventions aux consommateurs, contrôle des prix, exonération des taxes à l'importation et restrictions des exportations).
- Les incidences des restrictions des exportations (réduction de l'intégration régionale, réduction des incitations à la production dans les pays interdisant les exportations).
- L'augmentation de la production nationale (nouveaux investissements agricoles, subventions d'intrants).
- Les programmes comprenant des filets sociaux de sécurité.
- Les restrictions à l'exportation qui ont engendré des variations du volume des échanges des céréales de janvier à juillet 2008.
- Les interdictions des exportations : mal conçues et mal mises en œuvre (i) qui ont poussé la production des régions à bas coûts vers les régions à coûts élevés, (ii) qui ont accru les coûts de transaction du commerce et (iii) qui ont généré des coûts imprévisibles pour les commerçants.
- Les trois stratégies potentielles des pays pour le futur : (i) autosuffisance alimentaire nationale, (ii) zone commerciale régionale protégée, (iii) le modèle OMC avec l'approche du libre échange.
- Les questions à débattre : Les politiques commerciales peuvent-elles protéger l'accès des pauvres à la nourriture sans pour autant détruire les incitations à la production? Quels changements de politiques sont nécessaires au niveau national et régional pour attirer les investissements du secteur privé dans l'agriculture en Afrique de l'Ouest dans l'environnement actuel ? Quels types d'investissements sont souhaitables? Quelles sont les options de politiques appropriées pour faire face aux risques et aux incertitudes des marchés agricoles mondiaux créés par les interdictions d'exportation?

3. Réponses structurelles à la hausse des prix et offensive régionale pour la production alimentaire et la lutte contre la faim (Mbaye YADE, ReSAKSS/ITA/Nigéria)

Cette présentation a développé :

- L'état de la pauvreté en démontrant que le PIB est en hausse par tête de 35% entre 1990 et 2000.
- Baisse quasi généralisée de la pauvreté entre 1990 – 2000.
- Seuls le Cap-Vert et le Ghana sont sur la bonne trajectoire pour atteindre l'OMD1 p/r pauvreté.
- Moyenne régionale du % de personnes sous alimentées a baissé de 18.4 à 14.5%
- PDDAA comme réponse structurelle à la faim et à la pauvreté : cadre stratégique pour guider les efforts de développement et de partenariat dans le secteur agricole.

Quelques principes de base du PDDAA :

- Un dialogue inclusif entre les différents acteurs,
- Une plus grande cohérence et une plus grande efficacité dans la planification et la mise en œuvre des politiques et programmes dans le secteur agricole ;
- plus grande efficacité dans la transformation des dépenses gouvernementales en biens et services publics ;
- Une disponibilité de l'expertise et des mécanismes à même de mesurer de manière régulière et transparente, les performances par rapport à l'atteinte des cibles et à la focalisation des politiques et programmes sur les objectifs fixés.

Mise en place du ReSAKSS avec les nœuds (faciliter aux CER et à leurs états membres l'accès à des analyses pertinentes à l'intention des décideurs pour améliorer la qualité de la planification, pour

évaluer les progrès, documenter les succès et tirer les leçons qui peuvent alimenter les processus de revue et d'apprentissage mutuels qui constituent des principes importants dans la mise en œuvre du PDDAA) avec des tenues de tables rondes au niveau des pays membres de la CEDEAO.

Evaluer les performances récentes et les perspectives en vue de la croissance agricole et la réduction de la pauvreté.

- Filières vivrières et l'élevage :
- Taux de croissance agricoles attendus en 2015 :
- Réduction de la pauvreté : 3 pays émergent (Sénégal, Ghana, Bénin) et probablement le Burkina.
- Part de l'agriculture dans les dépenses totales (%) (graphique) :
- Croissance du financement nécessaire pour atteindre 6% de croissance agricole (graphique).
- Efficacité des dépenses agricoles sur la croissance agricole.
- Thèmes prioritaires pour l'identification des investissements et programmes agricoles : (i) amélioration de la gestion de l'eau, (ii) gestion améliorée des autres ressources naturelles partagées, (iii) développement durable des exploitations agricoles, (iv) développement des filières agricoles (v) promotion des marchés, (vi) prévention et la gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles, (vii) renforcement institutionnel.
- Focus sur les programmes nationaux de riz : 5 pays émergent (Bénin, Ghana, Libéria, Mali, Sénégal).
- initiatives et programmes régionaux : (i) tarif extérieur commun, négociations multilatérales, (ii) instruments de politique (incitation à la production, régulation des marchés, d'amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'alimentation), (iii) programme régional d'investissements pour la mise en œuvre des programmes mobilisateurs (PRI).
- Les trois objectifs spécifiques du PRI : O.S. n°1 : Promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires, (ii) O.S. n°2 : Promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional, (iii) O.S. n°3 : Réduction de la vulnérabilité alimentaire et promotion de l'accès durable à l'alimentation

Conclusions : (i) taux de pauvreté, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle toujours préoccupants, (ii) la plupart des états n'atteindront pas l'OMD1, (iii) espoir avec le ECOWAP/PDDAA, (iv) défis (mise en cohérence des programmes nationaux dans un contexte d'intégration régionale, mobilisation des importants fonds nécessaires).

4. Débats : après les présentations les participants ont posé un certain nombre de questions et ont surtout fait des contributions riches qui ont servi à mieux élucider les exposés.

COMPTE RENDU SESSION PLENIERE 5 : PRINCIPALES LEÇONS TIREES DE LA CRISE 2007-08, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Pour faire face à la flambée des prix alimentaires mondiaux en 2007-2008, les politiques mises en œuvre par les Etats, les institutions régionales et internationales ont été riches d'enseignements. Il s'agit d'en tirer les leçons pour faire face à une éventuelle crise en 2011. Deux présentations ont été faites successivement par M. Roger BLEIN du Bureau Issala (France) et M. Boubacar DIALLO du MSU (Mali) qui se sont tour à tour penchés sur le thème : « Principales leçons tirées de la crise 2007-2008, recommandations et perspectives ». Ces présentations ont été suivies de l'intervention du panel composé :

- du CILSS représenté par Aliou Maiga (Institut du Sahel, Bamako)
- de la Ligue des consommateurs du Burkina représentée par Monsieur Pierre NACOULMA
- du ROPPA représenté par Mamadou Goïta
- de la Fondation Syngenta-Mali représentée par Oumar Niangado
- du ROESAO-Niger, représenté par Maliki BARHOUNI

Le bureau de cette 5^{ème} session se présente ainsi qu'il suit :

Président : M. Sidi MOUHAMADOU Conseiller à la Primature de la Mauritanie

Modérateur : M. Mbaye YADE de l'IITA/ReSAKSS (Nigeria)

Rapporteurs : M. Moussa NIANG du RESIMAO/ CSA/Sénégal, Conseiller au Ministère du Commerce du Tchad.

La première présentation faite par M. Roger BLEIN a mis l'accent sur les principaux enseignements tirés de la crise et des mesures prises avant de formuler des recommandations.

I. Synthèse de la première présentation.

Cette première présentation s'articule autour du principe d'un retour de l'agriculture et de l'alimentation dans l'agenda à tous les niveaux. Au niveau national, il a souligné les problèmes de gouvernance avec le manque de clarté des politiques publiques et les problèmes de leadership et de coordination. Il s'agit surtout de la gestion « *de type humanitaire* » de la crise avec des mesures à CT qui privilégient les produits d'importation et une faible prise en compte du volet commercialisation/transformation.

Ensuite, des réactions nationales qui ne prennent pas en compte les dimensions régionales du marché, une vision « agronomique » du développement agricole par recours au paquet technique de développement inspiré de la révolution verte mais aussi des mesures de subvention de la production focalisées sur les bassins à haut potentiel de production au détriment des zones de production structurellement déficitaires. Ces mesures impactent sur la disponibilité mais ne bénéficient pas aux ménages ruraux vulnérables. Globalement, le changement durable en agriculture nécessite un environnement suffisamment sécurisé, avec des politiques stables, inscrites dans la durée et prévisibles.

II. Principales recommandations

1. Améliorer la capacité d'anticipation des crises induites par les prix, les systèmes d'information, le suivi des marchés mondiaux et le pouvoir d'achat des différentes couches socioéconomiques

A cet effet, il convient de mettre en œuvre le système AGRIS pour une analyse globale de l'information et de l'aide à la décision qui intègre les prix mondiaux dans l'évaluation des risques alimentaires. Cette analyse devra également se baser sur la situation des couches vulnérables et des

filets de sécurité, la connaissance des acteurs, du fonctionnement du marché avec une structure des coûts le long des chaînes de valeur ainsi que sur l'évolution des systèmes alimentaires.

2. Améliorer la capacité de réaction et sa cohérence entre les différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Il s'agit, entre autres :

- d'intégrer le risque « prix mondial » dans les stratégies de prévention et de gestion des crises alimentaires, notamment en ce qui concerne le choix et la préparation des mesures
- d'identifier les mesures répondant aux différentes dimensions de la crise alimentaire (disponibilités, accessibilité et fonctionnement du marché, nutrition) et assurant une cohérence d'ensemble (filets sociaux alimentés par des produits locaux, incitations fiscales discriminatoires en faveur des produits régionaux)
- de mettre en œuvre les instruments régionaux de l'ECOWAP
- d'intégrer systématiquement l'analyse des prix internationaux dans les bulletins d'aide à la décision pour les décideurs nationaux et régionaux

3. Inscrire les mesures d'urgence dans l'orientation à long terme des politiques agricoles et alimentaires nationales et régionales

- La gestion des chocs doit permettre également de clarifier les orientations des politiques de long terme notamment en ce qui concerne le dilemme producteurs- consommateurs, le modèle d'exploitation (agriculture familiale- agro entreprises) et environnement des acteurs.
- Construire des instruments durables et soutenables qui intègrent le risque : accès aux intrants, stockage et mise en marché, filets de sécurité.
- Sécuriser les producteurs par des contrats d'achats publics et alimenter des réserves mobilisables pour amplifier les filets sociaux en cas de crise

4. Développer une capacité de réaction concertée à l'échelle régionale et renouveler la doctrine dans le domaine de l'intervention publique (politique agricole et gestion des marchés alimentaires stratégiques) et harmoniser les approches à l'échelle régionale

- Finaliser d'urgence la politique de commerce extérieure pour clarifier la politique commerciale régionale (TEC, gestion de la volatilité aux frontières)
- Accroître la capacité d'anticipation de la CEDEAO en rapport avec les dispositifs d'information et d'aide à la décision
- Améliorer le niveau d'intervention des organisations régionales en matière de souveraineté, de compétence partagées et de coopération (politique aux frontières, fonctionnement du marché régional, complémentarités sous régionales, mutualisation des SNS)
- Améliorer les concertations sur la compatibilité régionale des incitations nationales et harmoniser les fiscalités intérieures

5. Promouvoir la réflexion prospective pour améliorer la gouvernance agricole, commerciale et alimentaire aux niveaux national, régional et international

Cette approche devra s'appuyer sur un accompagnement inter institutionnel au niveau national avec une articulation régionale et en prenant en compte l'ensemble des acteurs.

III. Synthèse de la deuxième présentation

M. Diallo a souligné que les mesures des prises ont été hâtivement par les gouvernements pour stabiliser les prix ou atténuer les effets de la crise. Cependant, en cas de chocs exogènes, les parties prenantes doivent s'accorder par rapport aux mesures à prendre. A cet effet, une attention particulière devra être portée entre autres sur :

- La mise en place d'un cadre de concertation inclusif et transparent pour discuter des mesures et des options permettant effectivement de faire face à la hausse des prix ;

- L'élaboration d'un plan d'action de mise en œuvre des mesures consensuelles qui feront l'objet d'une revue tous les 3 mois ;
- La mise en place d'un comité ou task-force qui pilotera les actions prévues ;
- La définition du rôle à faire jouer aux médias pour informer le public des messages clés qui permettront leur appropriation en vue d'une bonne exécution du plan d'action qui sera ainsi basé sur des informations disponibles et fiables.

Il a été constaté une transmission effective de la hausse mondiale sur les prix à la consommation des denrées aussi bien locales qu'importées. Cette situation a touché la quasi-totalité des pays de la sous région qui sont des importateurs nets de céréales mais les pays à faible revenu qui ont un important déficit vivrier ont été les plus touchés. Ainsi, à l'échelle des pays, ce sont les acheteurs nets de nourriture qui sont les plus touchés par la flambée des prix étant donné que les plus pauvres de cette frange, consacrent 70-75% de leur revenu aux achats de denrées pour se nourrir.

Pour trouver un palliatif à cette situation, il s'avère nécessaire de déployer rapidement des filets de sécurité permettant d'assister les couches les plus vulnérables des populations. Les nouvelles mesures à prendre devront se pencher sur une réorganisation des marchés qui donne à la recherche le rôle qui doit être le sien. Ceci devra s'appuyer sur des systèmes d'informations renforcés pour avoir des données statistiques fiables.

IV. Principales recommandations formulées

- Les mesures ne doivent pas porter préjudice au bon fonctionnement du marché et résulteront d'une coopération et d'un engagement des principaux acteurs concernés.
- Des mesures extrêmes doivent être prises lorsque les marchés sont incomplets et insuffisants.
- Les mesures publiques de stabilisation des prix se rapportant aux échanges doivent comporter des dispositions complémentaires au niveau régional, par rapport : (i) à la faible fluidité des voies de desserte et pour une gestion inefficace des ports maritimes, (ii) au mauvais état des infrastructures de transport, (iii) aux tracasseries routières, (iv) aux disparités de politiques de part et d'autres des frontières et entre les pays de la sous région.
- Une attention particulière doit être accordée dans le cadre de la recherche, aux facteurs pouvant réduire l'ampleur des instabilités due aux chocs d'origine endogène véritables leviers pour pallier les instabilités de prix d'origine exogène. Il s'agit d'assurer une certaine résilience aux changements du marché international à partir de solutions apportées aux chocs d'origine internes et endogènes.
- Les données fiables sont indispensables à la prévisibilité des crises de quelque nature qu'elles soient et un renforcement des instruments de collecte et de gestion de l'information s'avère nécessaire.
- Les investissements dans le secteur agricole doivent être renforcés étant donné que c'est le seul garant d'une véritable sécurité alimentaire. Ils induisent une augmentation durable de la productivité et de la production, créent les conditions d'un environnement favorable à l'initiative privé et au bon fonctionnement des marchés.
- Il convient d'utiliser le rôle du marché régional avec plus de concertation au niveau politique pour mettre en œuvre des mesures de solidarité ou le cas échéant des mesures extrêmes.
- Pour atténuer l'incidence des chocs sur notre environnement, il faut résoudre le problème des variations inter et intra saisonnières.

V. Intervention des panélistes

A la suite des présentations les panélistes sont intervenus au nom du CILSS, de la ligue des consommateurs du Burkina Faso, du ROPPA, du ROESAO et de la fondation Syngenta.

Au cours de leurs interventions ils ont souligné la nécessité d'organiser l'ensemble des filières agricoles impliquées dans la sécurité alimentaire, notamment en créant un lien entre la production, les marchés les circuits de commercialisation et de transformation. Ce lien entre les producteurs, les

consommateurs et les secteurs qui donnent de la valeur à la production permettra de réadapter la production au tissu du système agraire avec une sécurisation du foncier.

En situation de crise, les prix flambent systématiquement et les stocks détenus par les Etats permettent de faire des interventions ciblées mais à ce niveau il est également nécessaire et de renforcer les systèmes chargés de la collecte et de la diffusion des informations pour savoir régulièrement à quel stock appliquer le juste. Généralement les mesures prises pendant ces périodes de crise sont d'ordre fiscal et sont généralement centrées sur le riz. Il est cependant nécessaire de prendre en compte les céréales sèches et aussi de trouver une solution durable aux problèmes de tracasserie en mettant en œuvre un dispositif de suivi des flux surtout pour le marché de bétail.

Les panélistes ont également souligné la nécessité de mettre en place des cadres de concertation à l'intérieur des pays mais aussi à l'échelle régionale pour garantir la solidarité et pour rendre plus efficace les mesures à prendre et les interventions en cas de hausse démesurée des prix. Aussi, le dialogue social qui implique nécessairement l'ensemble des acteurs concernés (producteurs, opérateurs, consommateurs et pouvoirs publics, partenaires techniques et financiers) ne doit pas se limiter aux situations de crise mais doit être perpétué pour contribuer à l'émergence du secteur agricole. Ces différentes interventions ont été suivies de débats riches au cours desquels on a pu noter beaucoup de contributions de spécialistes. Ceci a permis d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions posées.